

DÉPARTEMENT
DE CHARENTE-MARITIME

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du vendredi 12 juin 2026

Date de convocation : 5 juin 2026	Nombre de membres { présents : 75 absents : 10
Nombre de membres en exercice : 85	
Date de publication : 17 juin 2026	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 75
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2026-24
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Représentations syndicales

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le DOUZE du mois de JUIN, vendredi à 14 heures 20 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de M. Jérôme GARDELLE, président, suite à une convocation du 5 juin 2026 de M. François BRODZIAK, Président sortant du SDEER.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 75 délégués, formant la majorité des 85 membres en exercice

M. AUBOYER Jean-Jack, délégué du canton de Surgères
Mme BERNAZEAU Dominique, déléguée du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. BERTRAND Jean-Luc, délégué du canton des Trois Monts
M. BILLON Richard, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BINET Nicolas, délégué du canton de Saujon
M. BLU Bertrand, délégué du canton de Marans
M. BOHÉE Olivier, délégué du canton de Marennes
M. BOTTON Jacky, délégué du canton de Pons
M. BOUCARD Dominique, délégué de la commune de PUILBOREAU
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOUILLAUD Jean-Louis, délégué du canton de Lagord
M. BOURAINE Patrick, délégué du canton de L'Ile de Ré
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. THICKETT Eric, suppléant de M. BREAU Damien, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. BRIGANTI David, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. BROSSARD Eric, délégué du canton de Marans
M. LEBAR Pierre, suppléant de M. CAMEL Jean-Pierre, délégué du canton de La Tremblade
M. CARTRON Jean-Pascal, délégué du canton des Trois Monts
M. CIFONI Jean-Noël, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CLOCHARD Roland, délégué du canton de Marennes
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
M. DETEIX Pierre, délégué de la commune de LAGORD
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. TROUCHE Alexandre, suppléant de Mme DURVAUX Martine, déléguée du canton de Marans

M. ELINGUEL Bruno, délégué du canton de La Tremblade
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. GALIEN André, délégué du canton de Saujon
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de L'Ile de Ré
M. GUIDDIR Méhand, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie
Mme JEPHOS Manon, déléguée de la commune d'AYTRÉ
M. JOUANNEAU Olivier, délégué du canton de Surgères
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
Mme KLINUSKI Céline, déléguée du canton de Pons
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué de la commune de SAINTES
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LOISEAU Lionel, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. PUYHAUBERT René, suppléant de M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PACAUD Fabien, délégué du canton de Saujon
M. PACAUD Lionel, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. PAGE Yves, délégué de la commune de ROYAN
M. PANNAUD Eric, délégué du canton de Chaniers
Mme PARENT Vanessa, déléguée du canton de L'Ile d'Oléron
M. PERROTIN Vincent, délégué du canton de Lagord
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. SEYFRIED Maxime, suppléant de M. PÉTONNET Denis, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
M. PILIPIUK Jean-Luc, délégué de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
M. PIOCHAUD Clément, délégué du canton de Matha
M. PRINTEMPS Richard, délégué du canton de La Jarrie
M. THUAU Jean-Marc, suppléant de M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
Mme RATISKOL Elisa, déléguée de la commune de SAUJON
M. RENOULLEAU Dominique, délégué du canton de Jonzac
M. RIPPE Jean-Marie, délégué du canton de Jonzac
M. ROUAN Romain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ROUX Jérôme, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. SIMONAUD Philippe, délégué du canton de L'Ile d'Oléron
M. TARDIEU Jean-Philippe, délégué du canton de Jonzac
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. TERRIÈRE Anthony, délégué du canton de Thénac
M. THAUNAY Jean-Yves, délégué du canton de La Tremblade
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
M. VIGUIER Laurent, délégué du canton de Marans
M. VILLEGAS Alexandre, délégué de la commune de SAINT-XANDRE
M. VISSE Patrick, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 10 délégués

M. BARON Arthur, délégué de la commune de LA ROCHELLE, excusé
M. CHAMPION Julien, délégué du canton de Surgères, excusé
M. COIFFÉ Luc, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. COLLIGNON Xavier, délégué du canton de Saintonge Estuaire, excusé
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DHENNE Jean-Marie, délégué du canton de L'Ile d'Oléron
M. GUILLET Cyril, délégué de la commune de SURGÈRES, excusé
M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de L'Ile de Ré
M. PETITFILS Franck, délégué de la commune de SAINTE-SOULLE

Monsieur Jean-Pascal CARTRON, délégué du canton des Trois Monts, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président explique que, en même temps que le SDEER renouvelle son Assemblée délibérante, il doit renouveler sa représentation auprès des instances de coopération dont il est membre, qui sont les suivantes :

FNCCR

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) réunit la totalité des syndicats départementaux d'électrification. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics pour les politiques d'électrification : ses représentants sont, par exemple, membres du Conseil supérieur de l'énergie (CSE), du Conseil du Fonds d'aide aux collectivités pour l'électrification (FACÉ) ou encore des groupes de travail de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Dans un environnement profondément marqué par de très fréquentes modifications législatives et réglementaires, la FNCCR est le premier défenseur des collectivités concédantes : ses experts sont en contact permanent avec les directions générales des ministères et assurent un relais auprès des parlementaires des deux chambres. En outre, c'est par elle que sont négociés les accords nationaux entre les collectivités concédantes et Enedis – au premier rang desquels ceux concernant le modèle de cahier des charges de concession de la distribution publique de l'électricité.

Le SDEER adhère à la FNCCR depuis de très nombreuses années.

Entente TENAQ

Dans le cadre des dispositions de l'article L5221-1 du Code général des collectivités territoriales et pour coordonner leur action, les treize syndicats départementaux d'énergie de la région Nouvelle-Aquitaine ont institué en 2017 une entente nommée Territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine (TENAQ).

L'entente a pour objet de s'intéresser aux différents aspects du service public de la distribution d'énergie, à la production d'énergie, à la maîtrise de la demande en énergie, au contrôle des concessions et peut s'ouvrir aux compétences facultatives exercées par les syndicats membres (éclairage public, réseaux de télécommunication, groupements d'achat, bornes de recharge pour véhicules électriques, réseaux électriques intelligents, ...).

Les treize syndicats départementaux d'énergie trouvent ainsi un cadre pour débattre d'intérêts communs sans avoir à créer de structure complémentaire (et, partant, sans frais de fonctionnement), chaque syndicat conservant ses prérogatives et pouvoirs de décision.

L'entente est animée par une conférence formée par les treize Présidents (ou leurs représentants) et par un Comité technique formé par les treize directeurs généraux ou leurs collaborateurs.

SEM EMA

Depuis 2017, le SDEER est, aux côtés de quatre établissements bancaires, de la CDC de Haute-Saintonge, de la CDA Royan-Atlantique, de la CDC de l'Estuaire (15 communes du Nord de la Gironde autour de Braud-et-Saint-Louis) et de la CDC des 4B-Sud-Charente (41 communes du Sud de la Charente autour de Barbezieux-Saint-Hilaire), actionnaire fondateur d'une société d'économie mixte (SEM) dédiée à la production d'énergie, dénommée SEM Energies Midi Atlantique (SEM EMA).

Les statuts de la SEM EMA lui permettent notamment de développer et exploiter des installations de production d'énergie d'origine renouvelables (électricité ou chaleur :

centrales solaires, méthaniseurs, chaudières à biomasse...), ou de prendre des participations dans de tels projets.

Avec 3/11^{èmes} du capital, le SDEER est l'actionnaire majoritaire de la SEM EMA.

Soluris

Le SDEER adhère à Soluris, syndicat mixte de mutualisation charentais-maritime, dont il dépend pour ses serveurs informatiques, sa bureautique, ses logiciels de comptabilité et sa téléphonie mobile.

Soluris est également l'animateur de Géo17, l'espace de mutualisation départementale de données géographiques, dont le SDEER est un partenaire actif.

CNAS

Le SDEER adhère au CNAS (Comité national d'action sociale pour le Personnel des collectivités territoriales), association loi 1901 qui sert de « Comité d'entreprise » aux agents du SDEER pour l'application des lois des 2 et 19 février 2007 relatives à la fonction publique territoriale, par lesquelles l'action sociale est un droit pour tous les agents territoriaux.

M. le Président fait appel à candidatures pour la représentation du SDEER auprès de ces organismes.



LE COMITÉ SYNDICAL, AYANT ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

1° Désigne comme représentant à l'Assemblée générale de la FNCCR :

- M. Jérôme GARDELLE

2° Désigne comme représentant à la Conférence des Présidents de l'entente TENAQ :

- M. Jérôme GARDELLE

3° Désigne comme représentant à l'Assemblée générale de la SEM EMA :

- M. Jérôme GARDELLE

4° Désigne comme administrateurs de la SEM EMA :

- M. Jérôme GARDELLE
- M. Clément PIOCHAUD
- M. Alain KINDER

5° Désigne comme candidat à la présidence de la SEM EMA :

- M. Jérôme GARDELLE

6° Désigne comme représentants au Comité d'engagement de la SEM EMA :

- Titulaire : M. Thierry LESAUVAGE
- Suppléant : M. Damien BREAU

7° Désigne comme délégués au Comité de Soluris :

- Titulaire : M. Thierry LESAUVAGE
- 1^{er} suppléant : M. Olivier JOUANNEAU
- 2nd suppléant : M. Richard INÈS

8° Désigne comme représentant au Collège des élus du CNAS :

- M. Jean-Noël CIFONI

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
Jérôme GARDELLE*

*Le secrétaire de séance,
Jean-Pascal CARTRON*